



La Montagne fait son nettoyage de printemps:

GESTION DE L'ESPACE

LE PRÉ DIDIER DÉBARRASSÉ DE SES PNEUS

Pour un développement durable concret de notre territoire



Juin 2010

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



En 1958, la commune avait signé avec la Société Omnisports « La Bressaude » une convention de mise à disposition des 5 ha du Pré Didier pour l'aménagement d'un terrain de motocross. A l'abandon depuis de nombreuses années, ce terrain en gardait les vestiges prisonniers de la végétation, notamment quelque 700 pneus dont plus de 500 de camions.



Dans le cadre de la gestion de l'espace et la perspective de nouveaux pâturages, le conseil municipal a décidé, ce printemps, d'inscrire au budget le coût de la réhabilitation du site.

Dans un premier temps, les éco-cantonniers de la Communauté de Communes ont procédé au débroussaillage des pistes afin de permettre la circulation des engins.



Les bénévoles du moto club ont, quant à eux, consacré un samedi à l'arrachage des piquets, grillages et autres portiques.

Enfin, l'extraction des pneus a été assurée du 07 au 10 juin 2010 par l'entreprise Gilles Henry de Toul spécialisée dans la filière de leur recyclage.





**Sur 5 Hectares :
700 Pneus
soit 320m³
soit 56 tonnes**

Après avoir été nettoyés, les pneus seront transformés en combustible pour les cimenteries. Une opération qui revient à plus de 23 000 € à la charge de la commune !

Marie-Thérèse JEANPIERRE
Adjoint délégué à l'Environnement

Conclusion du chantier:

Trois jours de travail furent nécessaires pour effectuer l'enlèvement et l'évacuation des pneus. Le volume retiré et transporté, fut de 320 m³, le tonnage réel (bon de pesée faisant foi) est de plus de 56 tonnes. L'accès au site étant impossible pour les semi remorques [...] nous avons travaillé avec des camions remorques équipés de bennes 40 m³.

[...]

Céline BOULAY
Entreprise Gilles Henry de Toul

Gestion de l'espace:

Réhabilitation du site du Pré Didier dans la perspective de nouveaux pâturages

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE.

Une action concrète de la Municipalité bressaude

Jean-Pierre SAVOYE
Adjoint délégué au Développement Durable